

PILOTER LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DANS L'ENTREPRISE

PROGRAMME de la formation

Introduction

- Passer d'une logique quantitative à une logique qualitative, de dépenses à investissement et actifs
- Difficultés et enjeux de la fonction PI

Stratégies de dépôts

- Les finalités et objectifs d'une politique PI
- Pilotage stratégique, gestion intragroupe

Gestion de la PI

- Organisation de la fonction PI
- Les différents modes organisationnels de services PI
- Les recours aux sous-traitants
- Les rapports avec les autres fonctions de l'entreprise
- Les procédures
- Gestion du savoir-faire
- Les relations avec les services PI des concurrents
- PI et normes comptables

Méthodologies

- Constitutions des droits
- Eclairer la direction dans la prise de décision en matière de PI
- Lobbying
- Dispositif de reconnaissance des inventeurs et créateurs salariés
- Organisation de la veille PI
- Gestion budgétaire
- Droits de PI des concurrents, stimulants de l'innovation
- Gestion des extensions internationales
- Construction d'un portefeuille global
- Organisation de la PI et développements informatiques
- Gestion d'un litige

Animer en interne la PI

- Formation et sensibilisation
- Animation sur le terrain

PI et partenariats

- Partenariats implicites et public-privé
- Pôles de compétitivité, PCRD
- Engagement d'une coopération

Formation développée et mise en œuvre par :

En collaboration avec :

Jeudi 4 et Vendredi 5 octobre 2018
9h00 à 17h30 À TOULOUSE

DURÉE : 2 JOURS

PRIX : 1250 €

TARIF PME : 950 €

OBJECTIFS

- Identifier et évaluer les différentes stratégies de dépôts de droits de PI.
- Assurer le suivi et faire des arbitrages dans la gestion du portefeuille des droits de PI.
- Connaître les démarches de valorisation et de défense des droits.
- Optimiser la gestion financière du portefeuille.

PUBLIC

- Responsables de service PI
- Chefs de départements brevets ou marques

Intervenant

- Pierre BRESSE, Conseil en propriété industrielle.
- Pierre GENDRAUD, Responsable PI dans l'industrie.

Pré-requis

- Connaître les bases du droit de la PI et les procédures qui y sont attachées.

Pédagogie

- Exposés et cas pratiques.
- Dialogue entre l'intervenant et les participants.
- Echanges de bonnes pratiques.